



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-deux, le 29 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 22 avril 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)  
MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Excusé : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine), JOUANNY Michèle (pouvoir à GONON Florence)

BERARD Guy a été nommé secrétaire de séance.

### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 10

### **Délibération n° 2022/34 : Aménagement d'une salle de restauration scolaire au niveau 0 du bâtiment de la salle polyvalente : attribution des marchés**

Vu le Code de la commande publique, et notamment l'article L 2123-1 relatif aux marchés passés selon une procédure adaptée,

Vu la délibération n°2021/64 du 17 décembre 2021 autorisant le lancement de la procédure adaptée pour la passation des marchés relatifs aux travaux d'aménagement d'une salle de restauration scolaire au niveau 0 du bâtiment de la salle polyvalente,

La consultation des entreprises s'est déroulée du 22 mars au 15 avril 2022 via le journal d'annonce légale Les Affiches de Grenoble et la plateforme en ligne « [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) »,

L'ouverture des plis a été réalisée le 15 avril 2022 par la commission d'appel d'offre qui a constaté :

- Lot 1 démolition maçonnerie VRD : aucune offre ;
- Lot 2 menuiserie extérieures et intérieures : 1 offre ;
- Lot 3 plâtrerie isolation : 3 offres ;
- Lot 4 peinture : 5 offres ;
- Lot 5 carrelage faïence : 2 offres ;
- Lot 6 électricité : aucune offre ;
- Lot 7 plomberie : aucune offre.

Les membres de la commission d'appel d'offre ont décidé d'analyser les offres réceptionnées et de déclarer infructueux les lots n°1, 6 et 7 en l'absence d'offre remise pour les relancer selon la procédure de passation sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Ainsi, plusieurs entreprises ont été sollicité directement pour répondre aux lots n°1, 6 et 7.

Au 29 avril, une offre a été remise pour le lot n°1 et une autre pour le lot n°7. Pour le lot n°6, une offre est attendue pour le 7 mai.

Le 29 avril 2022 à 14h00, le maître d'œuvre a présenté son analyse et proposé les entreprises à retenir pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 7.

Considérant l'analyse des offres réalisées par le maître d'œuvre et présentées à l'assemblée,

Considérant les missions annexes (SPS, contrôle technique), les frais de publication, l'achat du mobilier et des équipements de la cuisine et le coût de réfection de l'accès (réalisée par les employés communaux). Le montant de ces frais annexes s'élève à 47 905,59 € HT.

**Délibération n° 2022/34 : Aménagement d'une salle de restauration scolaire au niveau 0 du bâtiment de la salle polyvalente : attribution des marchés** Page 2/2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

**DECIDE** de retenir les offres suivantes, selon les propositions du maître d'œuvre :

Lot	Travaux	Entreprise	Montant HT
1	Démolition maçonnerie VRD	S.C.B.O.	50 492,55 €
2	Menuiseries extérieures et intérieures	EURO CONFORT MAINTENANCE	45 823,00 €
3	Plâtrerie isolation	COCO ECO LEGRANI	17 705,38 €
4	Peinture	COCO ECO LEGRANI	8 376,00 €
5	Carrelage Faïence	COCO ECO LEGRANI	21 497,00 €
6	Electricité	Estimation pour mémoire	19 726,00 €
7	Plomberie	ANDREOLETY PINEL	18 020,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>181 633,93 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tous documents correspondant à ces décisions,

**DIT** que le montant total de l'opération s'élève à 229 905,59 € HT (47 905,59 € HT d'étude et missions annexes et 182 000 € HT de travaux),

**APPROUVE** le plan de financement modifié comme suit :

- Subvention du Département de l'Isère (Plan Ecoles) 60 %..... 137 943,35 €
- Subvention de l'Etat (CRTE/DETR) 14 %..... 32 893,00 €
- Fonds libres de la Commune 26 %..... 59 069,24 €

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2022,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage : 02 MAI 2022